



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 16 août 2013

N° 513



Addictions

Les jeunes boivent plus d'alcool, plus tôt et plus vite...

Les spécialistes s'inquiètent de l'évolution de la consommation d'alcool par les jeunes : ils « boivent de plus en plus tôt et de plus en plus massivement », précise Stanislas Spilka, statisticien à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) – cité par Sandrine Cabut et Pascale Santi dans *Le Monde* du 29 mai 2013 (« Alcool et jeunes : des risques sans modération »).



Globalement, en France, on consomme beaucoup moins d'alcool que, par exemple, dans les années 1960 : en 2009, consommation moyenne d'alcool pur de 12,3 litres par an chez les plus de 15 ans, contre 26 litres en 1960.

Concernant plus précisément les jeunes, les tendances sont à l'inverse. Ce n'est pas une consommation d'alcool à table, au moment des repas, mais une consommation ponctuelle excessive : le « binge drinking » d'outre-Manche, ou « biture express », ou encore « alcool défonce ». Autrement dit, boire beaucoup et très vite. La pratique s'accroît au fil des années.

L'initiation s'effectue parfois dès le collège et les filles sont tout autant concernées. Entre 15 et 19 ans, en 2010, 28 % des garçons déclarent avoir eu une consommation ponctuelle importante dans le mois, et 13 % des filles ; 41 % des garçons déclarent au moins une ivresse au cours de l'année, et 25 % des filles. Somme toute, même si la progression des taux est une réelle source de préoccupation en termes de santé publique, il convient de rappeler que ces jeunes consommateurs de façon abusive ne sont pas représentatifs de l'ensemble.

Comment les spécialistes expliquent-ils cette évolution de la consommation d'alcool chez les jeunes ? Sandrine Cabut et Pascale Santi juxtaposent les analyses de divers experts. Bien entendu, il ne peut y avoir une et une seule explication. On peut ainsi recourir à l'anthropologie (représentations liées à l'alcool convivial, qui désinhibe, qui assure le passage à l'âge adulte), à la psychologie (mal-être lié aux pressions familiales, scolaires, et désir de transgression) ou à la sociologie (moindre influence des parents ou de leaders sociaux).

Les effets de l'alcool sont nombreux, rapportent Sandrine Cabut et Pascale Santi, notamment en termes de sexualité. L'alcool amène les jeunes à ne pas se protéger lors de rapports sexuels, d'où transmission possible du VIH ou d'IST, grossesses, avortements. L'alcool génère également une minimisation des risques sur la route. S'ajoutent au tableau les accidents domestiques, les bagarres...

Les conséquences du « binge drinking » peuvent s'exprimer à plus long terme : une étude française a montré un risque deux fois plus élevé d'infarctus du myocarde qu'avec une consommation de la même quantité d'alcool répartie sur la semaine. En Angleterre et dans le Pays de Galles, on s'inquiète, par ailleurs, d'une remontée très significative des décès dus à des maladies du foie.

Surtout, ce sont les dégâts sur le cerveau, encore en plein développement chez les ados, qui préoccupent les spécialistes : « *L'alcool peut altérer des structures cérébrales comme l'hippocampe, impliquée dans les processus d'apprentissage et de mémorisation. Avec pour conséquences de possibles déficits de ces fonctions* ».

Que dire aux adolescents ?

On le sait depuis longtemps : « *Les messages sur les dangers ne fonctionnent pas, tout comme les discours moralisateurs* » – d'autant plus, et c'est un paradoxe, que l'alcool est « *un produit banalisé, accessible, associé à la fête* »...

Dès lors, suggère *Le Monde*, il faut « *préparer les ados à anticiper, à accompagner les premières expériences* » ; ne pas banaliser les consommations d'alcool massives et répétées,

mais ouvrir le dialogue et être attentif si l'ado est dans le déni, a fortiori si l'on observe une baisse des activités, des résultats scolaires... « Si de nombreux parents, ajoute le quotidien, se disent désespérés, certains jeunes ne comprennent pas comment leurs géniteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils mentent. Certains attendent secrètement une réponse de leur part ».

En outre, pour aider les très jeunes à ne pas boire d'alcool, explique Pierre Couteron, psychologue clinicien et

président de la Fondation Addiction, il convient d'« aider les jeunes à dire non, mais aussi leur donner des astuces pour ne pas avoir à dire oui (refus au nom d'interactions avec des antibiotiques ou parce qu'on a déjà fait la fête la veille...). » Dans tous les cas, il convient de tout mettre en œuvre pour réduire les risques, notamment dans les espaces festifs.

Source : Sandrine Cabut et Pascale Santi, « Alcool et jeunes : des risques sans modération » (2 p.), *Le Monde* du 29 mai 2013.



Santé publique

La santé des femmes est ancrée dans le « biologique »

Dans une étude consacrée à la santé des femmes en France ⁽¹⁾, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) développe les spécificités féminines liées à la santé reproductive. Les auteures de cette étude rappellent tout d'abord que « la France fait partie des pays industrialisés dans lesquels la fécondité est particulièrement soutenue » (indicateur conjoncturel de fécondité de 2,01 enfants par femme).

Au demeurant, l'âge moyen à la maternité augmente régulièrement ; il s'établit à 30,1 ans en 2012 et un quart des naissances concernent aujourd'hui des femmes âgées de 35 ans ou plus. « Le recul de l'âge à la maternité, précise la DREES, s'accompagne d'une augmentation des difficultés à concevoir et des grossesses à risque ».

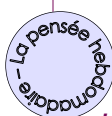
Les auteures mentionnent également l'augmentation du recours aux techniques d'aide médicale à la procréation (environ 6 % des naissances en 2010). C'est l'une des causes de l'augmentation de la part des naissances multiples (3 % en 2010), dont plus d'un tiers font suite à des traitements de l'infertilité. Or, souligne la DREES, sur l'ensemble des naissances vivantes, le taux de prématurité des jumeaux est de 42 % en 2010, contre 5,5 % pour les naissances uniques.

Les femmes sont particulièrement impliquées dans le recours à la contraception, observe la DREES. Ainsi, en 2010, huit femmes sur dix ayant un risque de grossesse utilisent un moyen contraceptif. La moitié d'entre elles utilisent la pilule, un quart le stérilet, 10 % le préservatif masculin... « Les Françaises, constatent les auteures, occupent ainsi l'une des premières places mondiales en ce qui concerne l'utilisation de méthodes médicales réversibles telles que la pilule et le stérilet ».

Démarche contraceptive, mais niveau élevé d'IVG

Paradoxalement, le taux d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) se situe parmi les plus élevés d'Europe occidentale. La DREES souligne que plus d'un tiers des femmes y ont recours une fois dans leur vie. Plus précisément, constate la DREES, « on observe moins de grossesses non désirées, mais aussi plus d'interruptions lorsqu'elles surviennent ». En outre, les échecs contraceptifs (résultat d'un oubli ou d'un « accident ») restent nombreux : en 2007, deux IVG sur trois concernaient une femme utilisant une méthode contraceptive. La DREES mentionne, parmi les causes, « le manque d'informations ou de connaissances (...), surtout marqué chez les très jeunes femmes. Mais c'est surtout, ajoute-t-elle, la non-reconnaissance sociale de la sexualité des jeunes dans certains groupes sociaux qui rend problématique leur inscription dans une démarche contraceptive ».

La DREES assure que la contraception d'urgence pourrait constituer une réponse efficace en cas de prise de risque. De fait, son utilisation a fortement progressé entre 2000 et 2010. Ainsi, chez les 15-24 ans, plus d'une femme sur trois déclare y avoir eu déjà recours, contre environ une sur sept en 2000.



« Le simple contact avec l'administration relève parfois du parcours du combattant : des mois d'attente avant d'obtenir un rendez-vous pourtant pris sur le Net pour accélérer la procédure, des appels téléphoniques qui sonnent dans le vide, des files interminables avant d'accéder au guichet, où bien souvent un agent prie l'utilisateur de revenir, sous prétexte que son dossier est incomplet (...). Pourtant, plus qu'ailleurs, nos services publics devraient être irréprochables, car, avec 90 emplois publics pour 1 000 habitants, la France frôle le record du monde du nombre de fonctionnaires ! (...) À bout de souffle, le système, vieux d'une cinquantaine d'années, n'est plus adapté. À trop vouloir le sécuriser, il s'est complexifié, croulant sous un nombre incalculable de règles d'application, encadrées par un empilement de textes, que les usagers comme les agents n'arrivent plus à intégrer. »

Audrey Lévy, « Quand l'administration use les nerfs des usagers », dossier « Mais où se cachent les fonctionnaires ? », *Le Point* du 27 juin 2013.

⁽¹⁾ - Nathalie Fourcade, avec la collaboration de Lucie Gonzalez, Sylvie Rey et Marie Husson, « La santé des femmes en France », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Études et résultats* n° 834 de mars 2013 (six pages).